

## Entre marché, confiance et norme : une analyse qualitative des freins à la conversion biologique au Sud-Bénin

Between market, trust, and standards : a qualitative analysis of barriers to organic conversion in southern Benin.

Auteur 1 : SESSOU Koffi Eric,

Auteur 2 : TOGBE Codjo Timothée,

Auteur 3 : FADONUGBO Finagnon Florian.,

Auteur 4 : ZOFFOUN Gbêliho Alex,

Auteur 5 : MONGBO Roch Lambert.

**SESSOU Koffi Eric**, ORCID iD : [0009-0001-0502-3581](https://orcid.org/0009-0001-0502-3581), Doctorant, Laboratoire des Dynamiques Sociales de l'Innovation et de la Communication (LADICom), Faculté des Sciences Agronomiques (FSA), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), République du Bénin,

**TOGBE Codjo Timothée**, ORCID iD : [0009-0007-4871-8256](https://orcid.org/0009-0007-4871-8256), Maître de Conférences en Sociologie-Anthropologie, Laboratoire de Recherches Socio-anthropologiques sur les Systèmes Organisés et les Mobilités (LASMO), Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), Université d'Abomey-Calavi (UAC), République du Bénin,

**FADONUGBO Finagnon Florian**, ORCID iD : [0009-0007-5487-890X](https://orcid.org/0009-0007-5487-890X), Docteur en Socio-Anthropologie du Développement, Laboratoire des Dynamiques Sociales de l'Innovation et de la Communication (LADICom), Faculté des Sciences Agronomiques (FSA), Université d'Abomey-Calavi (UAC), République du Bénin,

**ZOFFOUN Gbêliho Alex**, ORCID iD : [0009-0001-3226-230X](https://orcid.org/0009-0001-3226-230X), Docteur (Directeur de Recherche) en Zootechnie & Systèmes pastoraux, Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), République du Bénin,

**MONGBO Roch Lambert**, ORCID iD : [0000-0002-7265-7592](https://orcid.org/0000-0002-7265-7592), Professeur Titulaire en Socio-Anthropologie du Développement, Laboratoire des Dynamiques Sociales de l'Innovation et de la Communication (LADICom), Faculté des Sciences Agronomiques (FSA), Université d'Abomey-Calavi (UAC), République du Bénin,

**Déclaration de divulgation** : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

**Conflit d'intérêts** : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

**Pour citer cet article** : SESSOU K E, TOGBE C T, FADONUGBO F F, ZOFFOUN G A & MONGBO R L (2026). « Entre marché, confiance et norme : une analyse qualitative des freins à la conversion biologique au Sud-Bénin », African Scientific Journal « Volume 03, Num 36 » pp: 3189– 3206.



DOI : [10.5281/zenodo.21235931](https://doi.org/10.5281/zenodo.21235931)

Copyright © 2026 – ASJ



## Résumé

La conversion au maraîchage biologique demeure extrêmement marginale au Sud-Bénin, alors même que les enjeux environnementaux et sanitaires sont bien documentés et que des dispositifs d'accompagnement existent. Le présent article propose une analyse qualitative des freins structurels, économiques et organisationnels qui encadrent les arbitrages des producteurs face à cette conversion. L'étude repose sur 45 entretiens semi-directifs conduits auprès des acteurs institutionnels et des maraîchers dans les communes de Grand-Popo et de Sô-Ava au Sud-Bénin. Elle mobilise la théorie de la diffusion des innovations, l'économie des coûts de transaction et l'approche institutionnelle des transitions agroécologiques. Les résultats mettent en évidence sept catégories de freins majeurs et imbriqués : l'absence d'un marché biologique structuré et incitatif, la pénibilité et le coût élevé de la main-d'œuvre, la pression écologique collective liée à la dominance du conventionnel, les jugements sociaux disqualifiants, la fragilité institutionnelle des dispositifs d'appui, les limites des mécanismes de certification et l'arbitrage financier permanent sous contrainte de risque. L'analyse révèle par ailleurs l'existence de tensions normatives au sein des communautés rurales, où les producteurs biologiques sont parfois socialement disqualifiés, ainsi qu'un profil de producteurs "bio de facto" - cultivant sans intrants chimiques et sans reconnaissance institutionnelle - largement ignoré des statistiques et des politiques agricoles. Ces résultats montrent que la conversion biologique constitue un processus socialement construit, dépendant de configurations spécifiques de marché, de gouvernance et de normes collectives. La durabilité de la transition agroécologique suppose une structuration des marchés biologiques, un renforcement de la crédibilité des organisations locales et une reconnaissance des formes hybrides et informelles d'agriculture durable.

**Mots-clés :** Transition agroécologique, barrières à la conversion, coûts de transaction, Sud-Bénin.

**Abstract**

Despite well-documented environmental and health concerns and the existence of support mechanisms, conversion to organic market gardening remains extremely limited in Southern Benin. This article proposes a qualitative analysis of the structural, economic, and organizational barriers shaping the decisions of producers regarding this conversion. In this study, 45 semi-structured interviews have been done with institutional stakeholders and market gardeners in the municipalities of Grand-Popo and Sô-Ava in Southern Benin. It uses the diffusion of innovations theory, the transaction cost economics, and the institutional approach to agroecological transitions. The results highlight seven major categories interconnected barriers: lack of a structured organic market offering incentives; labor hardness and high cost; collective ecological pressure dominance from conventional farming; disqualifying social judgments, institutional support fragility; certification mechanisms limitations ; and constant financial decision-making under risk constraints. Furthermore, the analysis reveals normative tensions within rural communities where organic producers may face social stigmatization and identifies a profile of "de facto organic" producers (who farm without chemical inputs and institutional recognition) who are largely ignored by agricultural statistics and policies. These findings demonstrate that the shift to organic farming is a socially constructed process, contingent upon specific market configurations, governance structures, and collective norms. A sustainable agroecological transition requires the structuring of organic markets, the strengthening of local organizations credibility, and recognition of hybrid and informal forms of sustainable agriculture.

**Keywords:** agroecological transition, barriers to conversion, transaction costs, Southern Benin.

## Introduction

Au Bénin, le maraîchage est bien davantage qu'une activité agricole parmi d'autres. Il nourrit les villes en légumes frais, génère des revenus pour des milliers de ménages et offre des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes qui en constituent l'essentiel de la main-d'œuvre, particulièrement dans la partie méridionale du pays (MAEP, 2017b : 26 ; Loumedjinon et al., 2021 : 54). À la fois levier de sécurité alimentaire, vecteur d'insertion socioéconomique et pilier de l'économie agricole urbaine et périurbaine, cette filière occupe une place stratégique dans le contexte du Sud-Bénin.

Pourtant, la dynamique productive qui la caractérise repose sur un modèle intensif dont les fragilités sont de mieux en mieux documentées. L'usage massif d'engrais minéraux et de pesticides chimiques a certes permis d'accroître les rendements à court terme, mais au prix d'une dégradation progressive des sols, d'une pollution des eaux par les nitrates et de risques sanitaires croissants pour les producteurs comme pour les consommateurs (Ahouangninou et al., 2011 : 219). En Afrique de l'Ouest, ces pratiques d'intensification chimique contribuent par ailleurs à fragiliser durablement les systèmes de culture, réduisant leur résilience face aux aléas climatiques et aux pressions des bioagresseurs (Glin et al., 2012).

Face à ces constats, l'agriculture biologique et les approches agroécologiques apparaissent comme des alternatives sérieuses : elles offrent la perspective de concilier performance productive, préservation des ressources naturelles et santé publique (Altieri & Nicholls, 2017 : 233 ; De Bon et al., 2018 : 2). Ces formes d'agriculture sont potentiellement adaptées aux structures familiales africaines - mobilisation de la main-d'œuvre locale, valorisation des ressources endogènes, diversification culturelle - et leur contribution aux Objectifs de Développement Durable est aujourd'hui largement reconnue (HLPE, 2019 : 2).

Au Bénin, différentes organisations non gouvernementales, institutions de recherche et projets de développement accompagnent depuis les années 2000 la diffusion du maraîchage biologique : compostage, usage d'extraits végétaux, rotations culturales, et Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) pour la certification (Nelson et al., 2010 : 229). Malgré ces efforts soutenus, la proportion d'exploitations effectivement converties demeure infime - moins de 1 % des maraîchers béninois seraient engagés dans un système biologique formalisé - et la part des terres en bio est estimée à environ 0,4 % (El Bilali, 2020 : 95 ; Vodouhè, 2023 : 6).

Ce décalage entre ambitions politiques et réalité des conversions soulève une question centrale : pourquoi la transition vers le maraîchage biologique demeure-t-elle aussi marginale dans une

zone où les enjeux environnementaux et sanitaires sont pourtant bien réels, et où les producteurs expriment un intérêt pour des pratiques plus durables ?

La littérature internationale identifie plusieurs catégories de contraintes susceptibles d'expliquer cette faible adoption. Lamine & Bellon (2009 : 11) ont montré que la conversion constitue un objet de recherche multidimensionnel, à la croisée des sciences agronomiques et sociales. Dans le même sens, Läßle & Kelley (2013) soulignent que les freins varient selon les profils d'agriculteurs et que les seules incitations économiques ne suffisent pas en présence de barrières sociales et techniques. Plus récemment, les recherches en économie institutionnelle montrent que les décisions de transition agroécologique s'inscrivent dans des environnements marchands et cognitifs complexes (Meynard, 2017 ; Dessart et al., 2019). En Afrique subsaharienne, Bottazzi et al. (2023 : 11) ont conclu que la transition vers des formes d'agriculture durable nécessite bien plus que la simple sensibilisation et le transfert technique. Dans le cas béninois, les analyses approfondies des freins structurels demeurent limitées, notamment à partir d'une approche qualitative centrée sur les arbitrages concrets des producteurs (Sessou et al., 2022 : 209).

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente recherche. Elle vise à analyser, à partir d'une enquête qualitative conduite auprès de maraîchers du Sud-Bénin, les freins structurels, économiques et organisationnels qui encadrent les arbitrages des producteurs face à la conversion au maraîchage biologique. Plus précisément : quels sont les facteurs structurels et organisationnels qui limitent cette conversion, et comment influencent-ils les arbitrages économiques des producteurs ?

En mettant l'accent sur les logiques décisionnelles des acteurs, cette recherche entend contribuer à la littérature sur les transitions agroécologiques en contexte africain et apporter des éléments utiles à la formulation de politiques publiques mieux adaptées aux réalités des exploitations familiales du Sud-Bénin.

Le corps du présent article est organisé en quatre sections. La section 1 présente le cadre théorique mobilisé, articulant la théorie de la diffusion des innovations, la théorie des coûts de transaction, la théorie des incitations et l'approche institutionnelle des transitions agroécologiques. La section 2 décrit la méthodologie qualitative retenue, le dispositif d'enquête et la démarche d'analyse. La section 3 présente les résultats organisés autour de sept freins majeurs identifiés dans les deux communes d'étude. La section 4 propose une discussion intégrée de ces résultats à la lumière des cadres théoriques mobilisés. La conclusion tire les

principaux enseignements de l'étude et formule des recommandations à l'attention des acteurs publics et des organisations d'appui.

## **2. Ancrage théorique**

La décision de se convertir au maraîchage biologique ne se réduit pas à un calcul de rentabilité. Elle s'inscrit dans un processus d'arbitrage complexe, façonné par des structures institutionnelles et organisationnelles spécifiques. Trois ensembles théoriques complémentaires sont mobilisés pour éclairer cette complexité.

### **2.1. Adoption de l'innovation et conditions de diffusion**

La théorie de la diffusion des innovations de Rogers (2003) constitue un point d'entrée classique. La décision d'adopter une innovation dépend de la manière dont les utilisateurs potentiels en évaluent cinq attributs : l'avantage relatif, la compatibilité avec leurs valeurs et ressources, la complexité technique perçue, la possibilité d'expérimenter à petite échelle et l'observabilité des résultats. Appliquée au maraîchage biologique, cette grille invite à s'interroger sur la façon dont les producteurs perçoivent les gains potentiels du bio et la visibilité des réussites locales. Toutefois, les travaux récents rappellent que ces attributs perçus ne suffisent pas : les décisions sont fortement conditionnées par l'accès aux ressources productives, aux services de conseil, au crédit et aux marchés (Dessart et al., 2019). L'analyse des freins suppose donc d'intégrer les structures d'opportunités et de contraintes qui encadrent la décision.

### **2.2. Arbitrages économiques, incitations et coûts de transaction**

La conversion au biologique génère des coûts de transition tels que les investissements spécifiques, la période de conversion sans label, la certification, et modifie la structure des risques des exploitations. L'économie des coûts de transaction (Williamson, 1985) et la théorie des incitations (Laffont & Tirole, 1993) permettent d'analyser ces dimensions. Lorsque les marchés biologiques sont peu structurés, que les primes de prix sont incertaines ou que les contrats sont incomplets, les coûts de transaction s'accroissent et renforcent l'aversion au risque, particulièrement dans des exploitations familiales dont la survie dépend de revenus réguliers. En l'absence de dispositifs institutionnels robustes, les incitations économiques à la conversion demeurent faibles, même lorsqu'une demande potentielle existe.

### **2.3. Approche institutionnelle et contraintes structurelles**

Au-delà des arbitrages individuels, la conversion s'inscrit dans un cadre institutionnel et organisationnel qui la conditionne profondément. Les comportements économiques sont encadrés dans des règles formelles telles que les politiques publiques, les dispositifs de

certification et les normes de marché d'une part, et informelles à savoir les normes sociales, les représentations professionnelles et les réseaux locaux d'autre part. La diffusion à grande échelle dépend de la cohérence entre ces composantes (HLPE, 2019 ; FAO, 2021). Dans le contexte béninois, les politiques agricoles ont historiquement privilégié les cultures d'exportation, laissant les marchés locaux de produits biologiques faiblement structurés. Ces dynamiques illustrent la notion de dépendance au sentier : les systèmes agricoles dominants tendent à se reproduire en raison des infrastructures, des compétences et des relations économiques déjà en place (Meynard, 2017), rendant toute déviation individuellement coûteuse.

**Tableau 1 : Cadres théoriques et freins associés**

Cadre théorique	Auteurs de référence	Freins éclairés
Diffusion des innovations	Rogers (2003)	Observabilité, compatibilité, complexité perçue
Coûts de transaction	Williamson (1985)	Certification, incertitude marchande, risque
Théorie des incitations	Laffont & Tirole (1993)	Prime prix, crédibilité institutionnelle
Approche institutionnelle	Meynard (2017) ; HLPE (2019)	Dépendance au sentier, normes dominantes

**Source :** Sessou et al, 2026.

L'articulation de ces quatre cadres théoriques permet de dériver les catégories analytiques retenues pour l'analyse empirique. La non-structuration du marché et l'arbitrage financier sous risque sont appréhendés à travers le prisme de l'économie des coûts de transaction (Williamson, 1985) et de la théorie des incitations (Laffont & Tirole, 1993). La pénibilité du travail et la pression écologique collective sont examinées à travers les attributs de l'innovation tels que définis par Rogers (2003) - notamment la complexité perçue et la compatibilité avec les pratiques existantes. La fragilité institutionnelle et les contraintes de certification sont analysées à travers l'approche institutionnelle (Meynard, 2017 ; HLPE, 2019), qui met en évidence le rôle des règles formelles et informelles dans l'encadrement des comportements économiques. Enfin, les jugements sociaux disqualifiants sont appréhendés comme une dimension normative qui structure les représentations de l'innovation au sein des communautés rurales (Dessart et al., 2019 ; Lamine & Bellon, 2009). Ces catégories analytiques constituent les items de l'analyse qualitative conduite dans les sections suivantes.

### 3. Méthodologie

Cette recherche adopte une posture compréhensive (Weber, 1971) visant à comprendre comment les producteurs interprètent leur environnement, évaluent les contraintes et construisent leurs décisions dans un contexte marqué par l'incertitude économique et institutionnelle.

#### 3.1. Zone d'étude et échantillonnage

L'étude a été conduite dans deux communes du Sud-Bénin aux trajectoires contrastées : Grand-Popo, caractérisée par une faible dynamique de conversion malgré l'intervention de plusieurs projets, et Sô-Ava, qui présente une dynamique progressive de conversion appuyée par des organisations telles que l'ONG ACED-Bénin. Dans chaque commune, deux villages à forte activité maraîchère ont été retenus, soit au total quatre. La sélection des participants a suivi une stratégie d'échantillonnage raisonné (Patton, 2002) visant à assurer la diversité des profils : maraîchers engagés en conversion, maraîchers ayant abandonné, maraîchers n'ayant jamais initié de conversion, responsables d'organisations professionnelles, et acteurs d'ONG. Au total, 45 maraîchers et acteurs institutionnels ont été interviewés entre décembre 2025 et mars 2026.

**Tableau 2 : Profil des enquêtés**

Catégorie d'acteurs	Nombre	Localités	Statut
Maraîchers biologiques	12	Sô-Ava / Grand-Popo	Certifiés SPG
Maraîchers en conversion	8	Sô-Ava / Grand-Popo	En cours
Maraîchers conventionnels	15	Sô-Ava / Grand-Popo	Aucune conversion
Maraîchers abandonnistes	6	Sô-Ava / Grand-Popo	Abandon après essai
Acteurs institutionnels	4	Diverses communes	ONG / Projets
<b>Total</b>	<b>45</b>	-	-

Source : Sessou et al, 2026.

#### 3.2. Collecte et analyse des données

La collecte repose sur des entretiens semi-directifs approfondis d'une durée moyenne de 45 minutes, conduits à l'aide d'un guide structuré autour des axes théoriques : conditions de diffusion, arbitrages économiques, contraintes organisationnelles et environnement institutionnel. Les entretiens ont été réalisés en langue locale ou en français, puis retranscrits intégralement. Des observations de terrain - visites d'exploitations, participation à des réunions de groupements, échanges informels - ont complété le dispositif.

L'analyse des données a suivi la démarche de codage progressif en trois étapes issues de la théorie ancrée (Strauss & Corbin, 1998) : codage ouvert pour identifier les unités de sens ;

codage axial pour regrouper les codes en catégories intermédiaires ; et codage sélectif pour structurer ces catégories autour des axes théoriques mobilisés. La crédibilité des résultats a été renforcée par la triangulation des sources, la comparaison intercommunale et la restitution de résultats préliminaires à des acteurs locaux (Yin, 2018). Cette étude ne prétend pas à une généralisation statistique, mais à une généralisation analytique des mécanismes structurels identifiés.

#### **4. Résultats : des freins systémiques et imbriqués à la conversion**

L'analyse des entretiens révèle que la faible conversion au maraîchage biologique résulte d'un ensemble de contraintes imbriquées notamment économiques, techniques, sociales et institutionnelles. Ces freins traduisent une rationalité située, fondée sur l'expérience vécue et la gestion de l'incertitude. Sept freins majeurs sont identifiés.

##### **4.1. La non-structuration du marché biologique**

Le premier obstacle, et le plus déterminant, concerne l'absence d'un marché structuré, stable et différencié. L'absence de prime de prix stable est l'élément le plus fréquemment évoqué comme l'indiquent les propos suivants : « *Nous produisons sans produits chimiques, mais au marché on vend au même prix que ceux qui utilisent les engrais et pesticides. Le client ne fait pas la différence* » (DF, Maraîcher bio, 45 ans, Grand-Popo) ; « *On nous avait dit qu'il y aurait un acheteur qui paierait plus cher. Mais ce n'est pas régulier. Parfois il vient, parfois non* » (VM, Maraîcher bio, 55 ans, Sô-Ava).

Au-delà du prix, la différenciation visuelle des produits sur les marchés locaux reste quasi inexistante. En l'absence de mécanismes de labellisation visibles, les produits biologiques sont mélangés aux produits conventionnels. Les revendeuses, intermédiaires des circuits locaux, ne procèdent à aucune séparation : « *Quand l'acheteur bio ne vient pas, on est obligé de vendre comme les autres* » (HZ, Maraîcher bio, 42 ans, Sô-Ava). Toutefois, certains acteurs institutionnels nuancent ce constat en évoquant des dynamiques émergentes : « *Le marché bio n'est pas encore pleinement organisé, mais des circuits de commercialisation commencent à se mettre en place* » (BD, Responsable de projet).

Bien que plusieurs acteurs perçoivent la faible structuration du marché biologique comme un frein à la conversion, les entretiens avec certains acteurs institutionnels révèlent l'existence de dynamiques émergentes. Ces derniers soulignent que la demande en produits biologiques progresse et que des circuits de commercialisation commencent à se développer, traduisant ainsi un processus de structuration encore inachevé mais en cours de consolidation.

#### 4.2. La pénibilité et le coût de la main-d'œuvre

Le deuxième frein concerne l'intensité en travail. En l'absence d'herbicides chimiques, les producteurs doivent recourir au sarclage répété comme le confirment deux interlocuteurs : « *Avec les herbicides chimiques, tu traites et les mauvaises herbes disparaissent. Mais en bio, il faut revenir plusieurs fois avec la houe. Ça fatigue beaucoup* » (AN, Abandon, 37 ans, Sô-Ava) ; « *En conventionnel, tu dépenses pour les produits. En bio, tu dépenses pour les hommes* » (AF, Maraîcher bio, 40 ans, Sô-Ava).

Les solutions biologiques de lutte contre les ravageurs exigent des applications fréquentes et une vigilance accrue. Les exploitations les plus vulnérables financièrement apparaissent les moins capables d'absorber cette intensification. Cependant, des acteurs institutionnels soulignent que la pénibilité tend à diminuer avec la maîtrise des techniques biologiques : « *La pénibilité existe, surtout au début, mais elle tend à diminuer lorsque les producteurs maîtrisent mieux les techniques biologiques* » (GD, Conseiller Agricole).

#### 4.3. La pression écologique collective

Un troisième frein rarement documenté émerge du corpus : la dimension collective de l'environnement de production. Il est très difficile de maintenir une parcelle biologique lorsque les voisins utilisent massivement des pesticides selon les propos recueillis : « *Si moi seul je fais le bio et que les autres autour utilisent les produits chimiques, les insectes quittent leurs champs pour venir chez moi* » (GT, Maraîcher conventionnel, 40 ans, Grand-Popo) ; « *Quand ils pulvérisent, le vent peut amener les produits sur ton champ. D'ailleurs le champ sera déclassé pour non-respect de distance requise entre parcelles bio et conventionnelle* » (VS, Maraîcher bio, 35 ans, Sô-Ava).

Au-delà des aspects écologiques, le conventionnel constitue la norme sociale dominante : « *Ici, tout le monde utilise les produits chimiques. C'est la façon normale de produire* » (GM, 37 ans, Sô-Ava). Des acteurs institutionnels relativisent cependant cette pression : « *Les préoccupations écologiques existent, mais les considérations financières restent souvent prioritaires* » (DS, Conseiller Agricole).

#### 4.4. Des jugements sociaux qui disqualifient le bio

Les entretiens révèlent une dimension peu documentée : le regard souvent critique que les producteurs conventionnels portent sur leurs pairs biologiques. Ces derniers sont perçus non comme des innovateurs, mais comme des bénéficiaires d'appuis extérieurs dont l'engagement serait opportuniste : « *Ceux qui font le bio, c'est parce qu'il y a un projet derrière. Sans le projet, ils ne feraient pas ça* » (Maraîcher conventionnel, Grand-Popo) ; « *Le bio, c'est bien* »

*pour participer aux réunions et formations régulières. Mais pour vraiment nourrir une famille, ce n'est pas sûr* » (DA, abandon, 58 ans, Grand-Popo). Ces jugements circulent dans les réseaux locaux et associent l'engagement dans le bio à une dépendance plutôt qu'à une stratégie productive crédible.

#### **4.5. La fragilité institutionnelle**

Le cinquième frein concerne la fragilité de l'architecture institutionnelle. L'initiation au maraîchage biologique est étroitement liée à des organisations d'appui externes dont la présence n'est pas garantie dans la durée : « *C'est le projet qui nous a formés et qui nous a donné les premiers matériels. Sans eux, on ne pouvait pas commencer* » (GH, Maraîcher bio, 35 ans, Sô-Ava) ; « *Quand le projet finit, tout s'arrête* » (TV, Maraîcher bio, 59 ans, Grand-Popo). L'irrégularité des appuis alimente une désillusion, à laquelle s'ajoutent des tensions internes aux organisations de producteurs autour de la gestion perçue comme inéquitable des ressources : « *Ce sont toujours les mêmes qui profitent* » (WA, 32 ans, Sô-Ava). Des acteurs institutionnels nuancent néanmoins en soulignant les progrès réalisés : « *Malgré certaines insuffisances, les producteurs bénéficient aujourd'hui davantage d'opportunités d'accompagnement qu'auparavant* » (LS, Cadre du Ministère de l'Agriculture).

#### **4.6. Le profil « bio de facto »**

Un profil récurrent mais invisible des statistiques a émergé des entretiens : des producteurs qui n'utilisent pas d'intrants chimiques de synthèse sans être reconnus comme biologiques. Leurs motivations sont hétérogènes : « *Je n'ai pas d'argent pour acheter les produits. Alors je fais sans* » (RA, 34 ans, Sô-Ava) ; « *Mon père cultivait comme ça. Je continue comme lui* » (TJ, 39 ans, Grand-Popo). Ces producteurs partagent des pratiques proches du bio certifié, mais sans appartenance à un groupement, sans certification et sans accès aux marchés biologiques. Leur production est orientée vers l'autoconsommation, avec des surplus vendus sans valorisation spécifique. Ce profil soulève une question de politique publique : ces producteurs constituent un vivier potentiel pour la transition agroécologique. Toutefois, certains acteurs appellent à la prudence : « *L'absence d'utilisation de produits chimiques ne signifie pas automatiquement une adhésion aux principes de l'agriculture biologique* » (PA, Fabricant de biointrants).

#### **4.7. Les contraintes liées à la certification**

La certification biologique - notamment via le SPG - est perçue comme une exigence contraignante dont les bénéfices restent incertains. Le processus est souvent centralisé autour du responsable du groupement : « *C'est le responsable qui gère tout, nous on ne comprend pas vraiment* » (AZ, Maraîcher en conversion, 31 ans, Grand-Popo).

Les exigences - tenue de registres, séparation stricte des parcelles - sont perçues comme complexes. Mais, l'élément le plus déterminant reste l'absence de bénéfice économique perceptible : « *Même avec la certification, si on vend au même prix que les autres, ça ne change rien* » (AZ, Maraîcher bio, 38 ans, Sô-Ava).

Centralisée et non adossée à un marché structuré, la certification est perçue comme un investissement supplémentaire dont le rendement demeure incertain. Des acteurs institutionnels soulignent cependant que les SPG offrent des alternatives plus adaptées : « *Les systèmes participatifs de garantie offrent aujourd'hui des alternatives plus adaptées à certains producteurs* » (FA, Responsable de projet).

#### 4.8. L'arbitrage financier face au risque : un mécanisme intégrateur

Au croisement des freins précédents, se dégage un mécanisme transversal : la conversion est soumise à un arbitrage financier permanent, dominé par la recherche de sécurité des revenus. Plusieurs producteurs reconnaissent les bénéfices du bio mais expriment un doute quant à sa rentabilité : « *On sait que le bio est bon pour la santé. Mais est-ce que ça va nous donner plus d'argent ? C'est ça la question* » (DA, abandon, 58 ans, Sô-Ava). Face à cette incertitude, trois stratégies coexistent :

- la conversion partielle : « *Je fais un peu de bio, mais je garde le reste en conventionnel* » (NB, 45 ans, Sô-Ava) ;
- l'abandon après expérimentation : « *Au début, on était motivé. Mais comme les ventes ne changeaient pas, certains ont arrêté* » (TV, 43 ans, Grand-Popo) ;
- le maintien dans le conventionnel, perçu comme plus sûr : « *Le bio est bon, mais on ne peut pas prendre ce risque* » (FP, 55 ans, Sô-Ava).

Cet arbitrage agit comme un mécanisme intégrateur : il traduit l'ensemble des contraintes précédentes en décision concrète.

**Tableau 3 : Synthèse des freins identifiés**

Freins	Nature	Dimension principale	Intensité perçue
Non-structuration du marché	Structurel	Économique	Très élevée
Pénibilité et coût de la main-d'œuvre	Technique	Économique	Élevée
Pression écologique collective	Systémique	Environnementale	Élevée
Jugements sociaux disqualifiants	Normatif	Social	Modérée

Fragilité institutionnelle	Organisationnel	Institutionnel	Très élevée
Contraintes de certification	Administratif	Institutionnel	Élevée
Arbitrage financier sous risque	Transversal	Économique	Très élevée

Source : Sessou et al, 2026.

## **5. Discussion : une conversion entravée par des freins systémiques et des rationalités imbriquées**

Les résultats montrent que la faible conversion au maraîchage biologique ne peut être interprétée à travers une lecture strictement économique. Elle s'inscrit dans un système de contraintes où interagissent marché, travail, normes sociales, institutions et jugements moraux.

### **5.1. Un verrou marchand qui invalide la promesse économique du bio**

L'absence de marché structuré constitue l'obstacle le plus déterminant. Conformément à la théorie des incitations de Laffont & Tirole (1993), l'adoption d'une innovation dépend de la crédibilité des gains attendus. Or, l'absence de prime de prix stable et la volatilité des débouchés produisent un signal économique négatif. Ces résultats prolongent la théorie de Rogers (2003) en montrant que l'avantage relatif d'une innovation ne repose pas uniquement sur ses propriétés techniques, mais sur sa traduction concrète dans les systèmes d'échange. Lamine & Bellon (2009) avaient déjà montré que les conditions marchandes jouent un rôle structurant que les seuls attributs perçus de l'innovation ne peuvent compenser. La position de certains acteurs institutionnels révèle cependant un marché biologique en émergence plutôt qu'inexistant, rejoignant les conclusions de Möhring et al. (2025) sur la structuration progressive des filières.

### **5.2. Une intensification du travail sous contrainte**

Le bio est perçu comme une agriculture hautement exigeante en travail dans des contextes agroécologiques difficiles. Williamson (1985) avait montré que les coûts de transaction augmentent lorsque les processus deviennent plus complexes et incertains : c'est précisément ce que vivent les producteurs qui s'engagent dans le bio sans bénéficier de la compensation économique qui justifierait cet investissement. La critique sociale du bio renvoie à une divergence de rationalité productive, confirmant l'importance des représentations collectives (Dessart et al., 2019). La pénibilité initiale tend, toutefois, à diminuer avec la maîtrise des techniques, et les producteurs intègrent progressivement les bénéfices sanitaires dans leur évaluation globale (Sanchez-Canizares et al., 2026).

### **5.3. Norme dominante, pression écologique et conflictualité morale**

La généralisation des pratiques conventionnelles crée une double contrainte : écologique, liée à la circulation des ravageurs ; et sociale, liée à la domination d'une norme productive. La

pression collective apparaît ainsi comme un facteur d'accompagnement plutôt qu'un déclencheur de la conversion (Paparella et al., 2026). Ces résultats confirment les analyses de Meynard (2017) sur le verrouillage sociotechnique et rejoignent Läßle & Kelley (2013) sur le rôle des interdépendances spatiales. Au-delà, les entretiens mettent en évidence une conflictualité morale : d'un côté, une économie morale positive fondée sur la santé et la responsabilité envers la terre ; de l'autre, une économie morale critique où les producteurs biologiques sont perçus comme opportunistes. Ce résultat confirme l'approche de Lamine & Bellon (2009) sur les dimensions identitaires de la conversion et les travaux de Dessart et al. (2019) sur le rôle des normes sociales. Des réseaux sociaux favorables peuvent néanmoins renforcer la crédibilité et la diffusion des innovations biologiques (Tran-nam & Tiet, 2022).

#### **5.4. Fragilité institutionnelle et rationalité plurielle**

Les dispositifs collectifs sont fragilisés par des problèmes de crédibilité et de gouvernance. Les producteurs évaluent la fiabilité de ceux qui promeuvent le bio autant que ses avantages techniques. Quand la confiance est faible, ils adoptent des stratégies de retrait - comportements rationnels dans un environnement d'asymétrie d'information (Laffont & Tirole, 1993 ; Dessart et al., 2019). L'identification du profil « bio de facto » révèle une dissociation entre pratiques réelles et reconnaissance institutionnelle, invitant à dépasser l'opposition binaire bio certifié / conventionnel - un enjeu que De Bon et al. (2018) avaient déjà signalé pour l'Afrique. Ces pratiques résultent souvent de contraintes d'accès aux intrants plutôt que d'une adhésion aux principes biologiques (Eyinade et al., 2025). L'ensemble des résultats confirme enfin que les décisions relèvent d'une rationalité plurielle : économique, morale, sociale, institutionnelle et pratique. Ces rationalités s'imbriquent et se conditionnent mutuellement, ce que Williamson (1985) qualifierait de réponse rationnelle à des coûts de transaction trop élevés.

## Conclusion

Cet article a eu pour objectif d'analyser les freins à la conversion des exploitations maraîchères vers l'agriculture biologique au Sud-Bénin. Les résultats conduisent à une conclusion fondamentale : la faible conversion ne peut être interprétée ni comme un problème d'accès à l'information, ni comme un déficit de rationalité des producteurs. Elle résulte d'un système d'arbitrages complexes combinant contraintes financières, exigences techniques, incertitudes institutionnelles et jugements sociaux.

Trois enseignements majeurs se dégagent. D'abord, le marché constitue le verrou central : l'absence de débouchés structurés et de prime de prix stable invalide la promesse économique du biologique. Ensuite, la conversion est socialement et institutionnellement encadrée : la crédibilité des coopératives, la transparence dans la gestion des ressources et la stabilité des dispositifs d'appui conditionnent fortement l'engagement. Enfin, la conversion s'inscrit dans un espace de tensions normatives mobilisant à la fois une économie morale positive et une économie morale critique, révélant que la transition agroécologique est aussi un enjeu de reconnaissance et de légitimité au sein des communautés rurales. L'identification du profil « bio de facto » constitue par ailleurs un apport analytique original, invitant à dépasser l'opposition binaire entre bio certifié et conventionnel.

Ces résultats appellent à un repositionnement des politiques de promotion autour de cinq axes prioritaires. La structuration durable des marchés biologiques constitue la priorité absolue - sans débouchés stables, les incitations à la conversion restent inefficaces. Le renforcement de la crédibilité des organisations locales est le deuxième levier stratégique, passant par la transparence dans la gestion des ressources et l'équité dans la distribution des bénéfices. L'adaptation des dispositifs de certification aux réalités locales - accessibilité, appropriation individuelle, liaison directe avec des débouchés économiques - s'impose comme troisième enjeu. La reconnaissance des pratiques « bio de facto » représente une opportunité sous-exploitée pour faciliter des trajectoires progressives de conversion. Enfin, la prise en compte des dimensions sociales et symboliques de la conversion est indispensable : valoriser les producteurs engagés, réduire les stigmatisations et renforcer la légitimité du biologique sont des actions relevant autant de la communication publique que des politiques agricoles.

Cette étude ouvre plusieurs perspectives. Des travaux quantitatifs permettraient de mesurer l'ampleur des mécanismes identifiés à une échelle plus large. Des analyses comparatives entre différentes zones agroécologiques du Bénin ou entre pays d'Afrique de l'Ouest permettraient de tester la robustesse des résultats. L'étude approfondie des trajectoires des producteurs « bio

de facto » constitue enfin un champ de recherche prometteur, à la croisée des enjeux scientifiques et politiques.

## Références bibliographiques

- Ahouangninou, C., Fayomi, B. E., & Martin, T. (2011). Évaluation des risques sanitaires et environnementaux des pratiques phytosanitaires des producteurs maraîchers dans la commune rurale de Tori-Bossito (Sud-Bénin). *Cahiers Agricultures*, 20(3), 216–222. <https://doi.org/10.1684/agr.2011.0485>
- Altieri, M. A., & Nicholls, C. I. (2017). Agroecology : A brief account of its origins and currents of thought in Latin America. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 41(3–4), 231–237.
- Bottazzi, P., Seck, S. M., Madicke, N., & Matthey-Doret, S. (2023). Beyond motivations : A framework unraveling the systemic barriers to organic farming adoption in northern Senegal. *Journal of Rural Studies*, 104.
- De Bon, H., Temple, L., Malézieux, É., Bendjebbar, P., Fouilleux, È., & Silvie, P. (2018). L'agriculture biologique en Afrique : un levier d'innovations pour le développement agricole. *Perspective (CIRAD)*, 48, 1–4.
- Dessart, F. J., Barreiro-Hurlé, J., & van Bavel, R. (2019). Behavioural factors affecting the adoption of sustainable farming practices : A policy-oriented review. *European Review of Agricultural Economics*, 46(3), 417–471.
- El Bilali, H. (2020). Organic food and farming in West Africa : A systematic review. *Landbauforschung*, 70(2), 94–102.
- Eyinade, G. A., Mushunje, A., Folaranmi, S., & Yusuf, G. (2025). Determinants of farmers' willingness to adopt organic agriculture : Behavioural insights and systemic challenges. *Organic Farming*, 11(3), 185–202.
- FAO. (2021). *Evaluation of FAO's contributions to Sustainable Development Goal 2 — Agroecology*. Rome : FAO.
- Glin, L. C., Kuseu, J., Thiam, A., Vodouhe, S., Pimbert, M., & Berson, A. (2012). Enabling conditions for an agroecological transition in West Africa cotton production. *International Journal of Agricultural Sustainability*, 10(1), 1–19.
- HLPE. (2019). *Agroecological and other innovative approaches for sustainable agriculture and food systems that enhance food security and nutrition*. FAO.
- Laffont, J.-J., & Tirole, J. (1993). *A theory of incentives in procurement and regulation*. MIT Press.
- Lamine, C., & Bellon, S. (2009). Conversion to organic farming: A multidimensional research object at the crossroads of agricultural and social sciences. *Agronomy for Sustainable Development*, 29(1), 97–112.

- Läpple, D., & Kelley, H. (2013). Understanding the uptake of organic farming: Accounting for heterogeneities among Irish farmers. *Ecological Economics*, 88, 11–19.
- Läpple, D., & Kelley, H. (2015). Spatial dependence in the adoption of organic drystock farming in Ireland. *European Review of Agricultural Economics*, 42(2), 315–337.
- Loumedjinon, E. V. S., Ayeni, G. A., Kegnide, E. R., Agani, F. O., & Yabi, A. J. (2021). Typologie des systèmes de production de tomate au Sud du Bénin. *Revue Africaine d'Environnement et d'Agriculture*, 4(2), 51–59.
- MAEP. (2017). *Rapport de performance du secteur agricole, gestion 2016*. Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Bénin.
- Meynard, J.-M. (2017). L'agroécologie, un nouveau rapport aux savoirs et à l'innovation. *OCL – Oilseeds & Fats Crops and Lipids*. <https://doi.org/10.1051/ocl/2017021>
- Möhring, N., Muller, A., & Schaub, S. (2025). Farmers' adoption of organic agriculture : A systematic global literature review. *European Review of Agricultural Economics*, 51(4), 1012–1044.
- Nelson, E., Gómez Tovar, L., Schwentesius Rindermann, R., & Gómez Cruz, M. A. (2010). Participatory organic certification in Mexico : An alternative approach to maintaining the integrity of the organic label. *Agriculture and Human Values*, 27(2), 227–237.
- Paparella, A., Perrin, J., Williams, J. H., et al. (2026). Better safe than sorry ? European farmers' perceptions on agroecological practices. *Frontiers in Agronomy*. <https://doi.org/10.3389/fagro.2026.1713813>
- Patton, M. Q. (2002). *Qualitative research and evaluation methods* (3rd ed.). Sage.
- Rogers, E. M. (2003). *Diffusion of innovations* (5th ed.). Free Press.
- Sanchez-Canizares, S. M., Cabeza-Ramírez, L. J., Gonzalez-Mohino, M., & Lopez-Castro, J. A. (2026). An integrated model to assess the psychosocial determinants of the intention to adopt organic farming practices. *Journal of Environmental Management*, 404.
- Sessou, E. K., Hougni, A., Mensah, J.-P. A., Zoffoun, A. G., & Mongbo, R. L. (2022). Agriculture biologique au Bénin : acquis et perspectives. *Rev. Écosystèmes et Paysages*, 2(2), 199–211.
- Strauss, A., & Corbin, J. (1998). *Basics of qualitative research: Techniques and procedures for developing grounded theory* (2nd ed.). Sage.
- Tittonell, P. (2014). Ecological intensification of agriculture — sustainable by nature. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 8, 53–61.

- Tran-nam, Q., & Tiet, T. (2022). The role of peer influence and norms in organic farming adoption : Accounting for farmers' heterogeneity. *Journal of Environmental Management*, 317.
- Vodouhè, T. G. (2023). *Adoption des systèmes biologique et écologique de production maraîchère en zones urbaines et périurbaines du Sud-Bénin* [Rapport de recherche].
- Weber, M. (1971). *Économie et société* (J. Freund, trad.). Plon. (Œuvre originale publiée en 1922).
- Williamson, O. E. (1985). *The economic institutions of capitalism: Firms, markets, relational contracting*. The Free Press.
- Yin, R. K. (2018). *Case study research and applications : Design and methods* (6th ed.). Sage.